

## Action 7 : Restauration/création de mare

### Contexte et objectifs des actions

Un inventaire des zones humides et du réseau hydrographique avait été réalisé à Azay-le-Brûlé en 2012. Il mentionnait la présence de 34 mares et plans d'eau humides et 19 mares et plans d'eau « non humides » (sans végétation caractéristique). Ces milieux sont globalement en régression et souvent affectés.

Au moment de l'engagement dans le dispositif, 2 sites appartenant à la commune étaient pressentis pour l'aménagement de mares qui permettraient à la collectivité de contribuer concrètement au renouvellement de ce patrimoine menacé et à la sensibilisation des publics.

L'objectif de cette action était dans un premier temps d'étudier les potentialités de création/restauration de mares sur les sites et, dans un second temps, de mettre en place le projet de création/restauration de mare.

### Partenaires



- La commune avait déjà travaillé avec DSNE dans le cadre d'un autre projet.

### Mise en œuvre des actions

La commune a tout d'abord pris contact avec l'association Deux-Sèvres Nature Environnement pour lui présenter le projet de création/restauration de mare et l'a sollicité pour la réalisation d'une étude naturaliste sur le site du Pré de la croix (« bassin tampon » de rétention temporaire des eaux pluviales).

Étapes clés de cette action préalable :

- Visite sur site le 22 juillet 2015 avec présentation de la démarche par le technicien municipal et réalisation des premières observations d'inventaire (essentiellement entomologiques) par DSNE.
- Remise d'une note de 9 pages intitulée « Projet de création de mares sur la commune d'Azay-le-Brûlé dans le cadre de la démarche TVB » par DSNE en novembre 2015.

Cette étude a permis à la commune de disposer d'informations sur les enjeux biologiques du site et les potentialités de création de mare. La mise en évidence d'intérêts biologiques de la parcelle d'étude et de son caractère humide a conforté le choix de la commune pour la création de mare(s) sur ce site.

De plus, DSNE a formulé des préconisations pour la création de mares sur ce site afin de favoriser le développement d'une végétation variées et de le rendre favorable à l'accueil de la faune (superficie minimale, profondeur, modification de la topographie du site, profil des berges, entretien de la végétation autour de la mare, etc.)

Pour en savoir plus, [consulter cette étude](#).

La première étape de mise en œuvre effective de l'action de création de mare a été engagée conformément aux préconisations de DSNE : le niveau de l'exutoire existant sur le site de rétention d'eau pluviales dit du 'Prés de la croix' (à la Brousse) a été relevé pour permettre la formation d'une mare au moins temporaire.

#### Calendrier :

- Novembre 2015 : restitution de l'étude préalable par DSNE
- Mars 2017 : premiers travaux de création de la mare.

### Actions de communication

Il n'y a pas eu d'action de communication spécifique pour cette action.

### Perspectives

Poursuivre la mise en œuvre des actions préconisées pour la création d'une mare fonctionnelle d'un point de vue écologique.